



Association des Usagers du Port d'Ars en Ré

Juin 2011 n° 24



Chers adhérents,

Depuis près de deux années je vous parle de l'élaboration du futur SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) engagée sur l'île de Ré et de l'action AUPAR avec d'autres associations pour qu'il intègre des évolutions favorables à la filière nautique en adéquation avec les enjeux de conservation du littoral. La dernière version provisoire du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) enregistre des évolutions notables nous concernant :

- **Projet d'optimisation de l'existant notamment au port d'Ars en Ré par un réaménagement du chenal de la Fabrique,**
- **Volonté d'encadrer les mouillages forains (nombre, lieu..) et d'interdire les mouillages en dehors de zones définies,**
- **Ambition de répondre au défi des ports durables du futur définis par le grenelle de la mer,**
- **Volonté de fixer un numéris clausus des capacités globales d'accueil des bateaux sur Ré en légère augmentation mais définitif.**

Parti de zéro ou presque le chemin parcouru à ce stade rassure un peu même si nous devons rester très prudents car les étapes de validation sont encore nombreuses ! Normalement le futur SCOT sera applicable vers juin 2012.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et bien sûr de bons moments de navigation.

Le président

Jean Claude PERIN

PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

A l'issue d'une réunion du 6 janvier 2011 entre le maire, son premier adjoint et les présidents du CNAR et de l'AUPAR, un compromis reproduit ci après est intervenu pour décider notamment de l'inscription au SCOT de :

« L'aménagement du chenal de la Fabrique (ruisson du curé) par la suppression de la digue qui sépare le port nature du chenal, projet qui permettrait de recevoir 80 unités supplémentaires + 30 avec l'allongement des pontons »



Depuis, le conseil municipal a validé ces décisions, le projet d'aménagement du chenal de la Fabrique est bien inscrit dans le document provisoire de PADD du 22/03, la municipalité a demandé une enquête de faisabilité.

Certes ce projet est réducteur par rapport à l'ambition première de l'AUPAR qui allait jusqu'au bassin des optimists mais il rassemble les différentes parties prenantes et c'est bien là l'essentiel. Notre projection en image d'une réalisation possible par rapport à l'existant témoigne de la pertinence et de la faisabilité de ce projet.

NOUVELLES DU PORT ET DE LA NAVIGATION

➤ Conseil portuaire du 14 avril 2011

Les documents présentés sur le résultat financier 2010 et le budget prévisionnel 2011 n'appelaient pas de remarque particulière, chaque poste budgétaire évoluant de l'inflation ou en fonction de paramètres ponctuels, Xynthia....Il y a peu d'investissements liés à nos projets, les travaux de rénovation des ouvrages portuaire impacteront encore deux ans le budget d'investissement du port. On se réjouit toutefois des réalisations suivantes :

- Mise en place d'une borne Wifi permettant une connexion zone ponton visiteur du port nature
- Surélévation de 11 pieux en octobre prochain, 2 au port nature, 9 au port village
- Etude de solutions de surélévation mobile du muret aux points les plus bas du port village (zones VVF, Abysse, Egout passerelle)
- Etude de faisabilité du projet d'aménagement du chenal de la Fabrique
- Etude de mise aux normes de traitement des eaux grises et noires

La rénovation des ouvrages portuaires se poursuit, la zone « cale Cazavant » est en cours d'achèvement, la reprise et le rejointement des perrés du chenal, jusqu'à l'école de voile interviendront après l'été

➤ **Station de carburant**

Une station de carburant au port de Saint Martin de Ré devrait être opérationnelle dès cet été. L'AUPAR relancera la municipalité pour la reprise d'une distribution de carburant au port d'Ars en Ré puisque le risque de concentration de bateaux dans le Fier d'Ars lié à l'existence d'une seule station à Ars est écarté.

➤ **Dévasage du Fier d'Ars et du chenal**

L'AUPAR a rappelé qu'il y avait urgence en particulier dans le chenal du fier d'Ars à l'approche du port, des bancs de sable se sont formés et nécessitent une navigation plein centre du chenal.

- **Le dragage du Fier d'Ars, à la charge de la CDC, ne pourra pas avoir lieu avant le dernier trimestre 2011 ! La drague ne peut pas être disponible avant !**
- **Le dévasage du chenal (zone école de voile et chenal des villages) à charge de la municipalité interviendra mi juin.**

➤ **Nouvelles règles VHF (voir le texte complet sur « www.developpement-durable.gouv.fr »**

Afin de favoriser son emploi par les plaisanciers, de nouvelles conditions d'utilisation de la VHF entrent en vigueur en 2011. Elles dépendent désormais de la zone d'utilisation de la VHF.

Dans les eaux territoriales maritimes et eaux intérieures françaises,

- **Pour l'utilisation d'une VHF portative de – de 6 watts sans ASN, l'obligation d'être titulaire du certificat restreint de radiotéléphoniste (CRR) est supprimée. Aucune qualification ne sera exigée.**
- **Pour l'utilisation d'une VHF portative ASN ou d'une VHF fixe avec ou sans ASN de + de 6 watts des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation de la VHF seront désormais intégrées dans le programme de formation ainsi qu'à l'examen du permis bateau, celui-ci passera de 25 à 30 questions.**

Dans les eaux internationales, il est toujours nécessaire d'être titulaire du CRR

➤ **Stockage à terre de bateaux**

En accord avec la municipalité ce dossier déjà étudié sera réactivé après l'été.

GRANDS PROJETS

➤ **Parc Naturel Marin (PNM)**

Rappelons qu'un projet de Parc Naturel Marin est en cours d'étude sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis charentais depuis 03/2009. La mission d'étude est même aboutie ou presque car son comité de concertation a présenté les propositions et calendrier de réalisation du projet le 9/05/2011 à l'ensemble des acteurs. Le processus de création est engagé, l'enquête publique est prévue du 22/08/2011 au 22/09/2011 ! 117 communes seraient concernées (73 en Charente Maritime, 31 en Gironde, 13 en Vendée) Le dossier finalisé et complet devrait être envoyé au ministère avant la fin de l'année pour parution du décret.

L'UNAN CM représente la filière nautique dans ce dossier et demande à faire partie du futur Conseil de Gestion. A suivre de très près donc !

➤ **Eolien**

Bonne nouvelle ! Les projets de parc éolien offshore au large de l'île de Ré et de Noirmoutier n'a pas été retenu.

➤ **Filières conchylicoles anse de Maleconche Pertuis d'Antioche**

Un projet d'implantation de filières conchylicoles dans l'anse de Maleconche, Pertuis d'Antioche a été soumis à enquête publique de manière « discrète » selon nous du 7 avril au 12 mai 2011. Ce projet prévoit un lotissement conchylicole en mer de 430 hectares ce qui, avec les zones de balisage et d'espaces de précaution se traduira en fait par l'équivalent de + ou - 1000 hectares neutralisés ! La filière nautique a réagi vivement contre ce projet en particulier l'UNAN CM et l'URCAN. L'argumentaire s'opposait à la fois sur la forme (pourquoi cette discrétion !) et sur le fond (appropriation du domaine maritime, dégradation du site etc.) Une demande de délai supplémentaire pour l'enquête publique a été faite, à suivre.

➤ **Charte d'engagement pour une pêche de loisir éco responsable**

Cette charte signée le 7 juillet 2010 attendait un arrêté pour entrer en vigueur. C'est fait, l'arrêté du 17 mai 2011 paru au JO du 27/05 impose désormais le marquage des captures effectuées dans le cadre de la pêche maritime de loisir à pied, du rivage, sous marine ou embarquée. Ce marquage consiste en l'ablation de la partie inférieure de la nageoire caudale, il doit être fait avant le débarquement. Nous reviendrons sur ce sujet !

DATES A RETENIR

- **11 juin 2011 Accueil du Rallye à Ars en Ré de l'APLR (Association des Plaisanciers de La Rochelle) vers 18H port nature**
- **11 juin 2011 baptême de « Jules »* gréement de cotre aurique construit à Ars en Ré, défilé de vieux gréements, chants marins, (vers 15 h port village)**
- **18 juillet 2011 pique nique sur le Banc du Bûcheron l'AUPAR offrira huîtres et vin blanc**
- **13 août 2011 Assemblée Générale AUPAR suivie d'un apéritif et d'un déjeuner sur le port avec une paella royale**
- **16 août 2011 pique nique sur le banc du Bûcheron, l'AUPAR offrira huîtres et vin blanc**
- **12 au 16 septembre 2011 accueil de Défi Voile 2011 et d'un Bateau pour Ré**
- **11 septembre 2011 3ème participation de l'AUPAR à la journée des associations**



«JULES» commandé par Sylvain BABAUD, dessiné et construit par Jacques AUDOIN au chantier « CARENES » d'ARS en RE

A.U.P.A.R. – Boite Postale N°22 - 17590 Ars-en-Ré « aupar.fr »

Association déclarée selon la loi du 1^{er} juillet 1920 – N°22 – Publiée au J.O. de la république française N°22 du 31 mai 1989